Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260902-2026_080-DE

République Française
Département ILLE-ET-VILAINE
Commune de Bazouge du Désert

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 Septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
A l'unanimité Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en LA BAZOUGE-DU-DESERT
Le : 11/09/2026
Et
Publication ou notification du : 11/09/2026

Date de la convocation : 26/08/2026

Date d'affichage : 26/08/2026

L'an 2026 et le 2 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil sous la présidence de GAUTIER Henri-Claude, Maire.

Présents : M. GAUTIER Henri-Claude, Maire, Mmes : AUDGER Agnès, FEUILLET Stéphanie, GALODÉ Sylvie, HEUZÉ Marine, MABILLE Claire, RABASTE Carine, ROYER Angélique, MM : BRAULT Christophe, CATTEAU Jocelyn, FLEURY Paulin, MASSON David, ROUSSEAU Henri

Excusé(e)s avec procuration : M. DUDOUIT Jérémy a donné procuration à M. GAUTIER Henri-Claude

Excusé(e)s : M. ROBERT Stéphane

A été nommé(e) secrétaire : Mme Carine RABASTE

2026-080 Validation du règlement intérieur de la Salle des sports

Monsieur le Maire rappelle qu'une Commission Sécurité s'est déroulée le 18 juin 2026 Celle-ci concernait la Salle de Pourpris ainsi que la salle des sports. Dans ce cadre là, le règlement intérieur de la Salle des sports a été revu, suite au différentes observations qui ont pu être faites.

Le présent réglement intérieur a pour objectif de permettre l'utilisation des installations pour la satisfaction pleine et entière de tous, tout en veillant scrupuleusement au respect du matériel et des lieux mis à disposition. Chaque utilisateur doit avoir conscience que le règlement ne cherche, en aucune façon, à limiter la liberté de chacun, mais au contraire, à préserver la qualité d'accueil des lieux.

Sommaire

1- Objet et Descriptif sommaire
2- Droit d'accès
3- Conditions d'utilisation
4- Encadrement
5- Remise des badges
6- Propreté et fermeture des locaux
7- Matériel
8- Salle de convivialité
9- Parking et stationnement
10- Sécurité
11- Objets trouvés
12- Electricité
13- Assurances
14- Divers

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213500184-20260902-2026_080-DE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

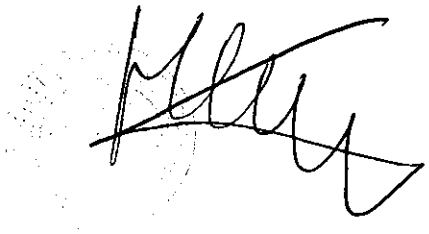
D'ADOPTER le nouveau règlement de la Salle des sports comme indiqué en annexe.

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/09/2026

Secrétaire de Séance,
RABASTE Carine

Maire,
GAUTIER Henri-Claude





La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.